

Zeitschrift:	L'ami du patois : trimestriel romand
Band:	29 (2002)
Heft:	120
Artikel:	Fédération romande et interrégionale des patoisants : procès-verbal de la séance du Conseil, Lausanne le 12 octobre 2002
Autor:	Filliez, Marguerite
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-244498

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Fédération Romande et
Interrégionale des
Patoisants*



Procès-verbal de la séance du Conseil, Lausanne le 12 octobre
2002

Présents : M. Philippe Carthoblatz, président Valais
Mme Gisèle Pannatier, vice-présidente Valais
Mme Marguerite Filliez, secrétaire Valais
M. Jean-Louis Chaubert, caissier Vaud

Mmes Lalliard Odile Savoie
Nicoulin Rose Moutier
Schülé Rose-Claire Aoste
Zanetta Agnès Moutier

MM. Brahier Norbert Jura
Brodard Francis Fribourg
Comba Joseph Fribourg
Fluckiger Eric G.P.S.R.
Freymond Michel Vaud
Guex Pierre Vaud
Monnot Célestin Jura

Excusés Mmes De Paoli Ornella Piémont
Morandi Iris Aoste

MM. Bellon Gilbert Valais
Bétempis Alexis Aoste
Brodard Jean Ami du

patois
Bron Marc Savoie
Busser François Belfort

1. Après les souhaits de bienvenue, le président Philippe Carthoblatz ouvre la séance.

L'ordre du jour est accepté et sera suivi.

2. **Lecture du P.V.** de la séance du 04 mai 2002. Ce dernier est accepté avec remerciements à son auteur. Jean-Louis Chaubert a fait parvenir les adresses à Jean Brodard pour « l'Ami du Patois » offert par la Fédération aux groupes d'Aoste, Piémont et Savoie.

3. **Rapport du président** – Après quelques mois passés à la tête de la fédération, je me pose plusieurs questions. Quel travail doit être fait par le Comité Romand et les délégués ? Qui organise des fêtes interrégionales ? Mme Lalliard est contente que cette question soit posée car les membres sont dans le flou.

Chaque fête qui est organisée doit porter le nom de l'endroit exemple : Fête Valdotaine, Fête Savoyarde etc. Rien n'empêche aux organisateurs d'inviter les groupes de toutes les régions. La Suisse Romande est une entité comme la Savoie. Célestin Monnot soulève le problème du montant de la cotisation.

La Fédération Romande a une histoire avec des statuts relève M. Fluckiger. M. Brahier demande que l'on ne s'éternise pas sur cette question.

Philippe Carthoblatz remet un présent à l'ancien comité MM. Brahier, Monnot et Seidler pour le travail effectué durant leur mandat.



4. **Tour d'horizon de la fédération**

- Aoste remercie tous les participants à leur fête.
- Valais organisera en 2005 la fête romande à Martigny.
- Savoie, en 2003 aura lieu à Cruseille une fête. Un groupe d'enseignants et un groupe de parents d'élèves se réunissent en congrès les 26, 27 et 28 octobre à Célérrier près d'Annecy. Pour renseignements : M. Marc Bron 0033-450 395 672.

- A confirmer l'adhésion à la Fédération au groupe de Belfort.

La cotisation minimum est de Frs. 100. --.

Divers – A ce jour, le capital est de Fr. 7'254.35.

Fribourg veut faire entrer dans la Constitution l'enseignement du patois à l'école.

Remerciements à Francis Brodard qui est au Conseil pour la dernière fois.

Les insignes en or perdus seront remplacés. Les personnes concernées peuvent en faire la demande.

Chaque auteur propose ses œuvres.

Prochaine assemblée le 10 mai 2003. Les présidents cantonaux convoquent leurs délégués....

Il est midi et le président lève la séance. Il invite les présents au repas.

La secrétaire
Marguerite Filliez

Joyeuses gambades

